



**AUBAY**  
**SOCIETE ANONYME**  
**CAPITAL SOCIAL : 6.541.498 EUROS**  
**391 504 693 RCS NANTERRE**  
**13 RUE LOUIS PASTEUR – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT**

## **ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 10 MAI 2017**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **Décisions ordinaires**

- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Approbation des conventions réglementées ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et fixation du montant du dividende ;
- Autorisation donnée à la Société d'intervenir sur le marché de ses propres actions ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Christian Aubert ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Philippe Rabasse ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Vincent Gauthier ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Sophie Lazarevitch ;
- Nomination de Mme Hélène Van Heems en tant qu'administrateur de la Société
- Avis sur la politique définissant les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale attribuable aux Président, Directeur Général et Directeurs Généraux Délégués pour l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2017 ;

#### **Décisions extraordinaires**

- Autorisation au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions ;
- Délégation de compétence au Conseil d'administration pour augmenter le capital social avec droit préférentiel de souscription, dans la limite d'un plafond global, par émission de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société ;



- Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration pour augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes ;
- Délégation de compétence au Conseil d'administration pour augmenter le capital social par offre au public sans droit préférentiel de souscription, dans la limite d'un plafond global, par émission de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ;
- Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions, dans la limite de 10 % du capital, de titres ou valeurs mobilières diverses en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société ;
- Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'émettre, par une offre telle que prévue à l'article L411-2 II du Code monétaire et financier, des actions donnant accès au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription. (Placement privé) ;
- Autorisation à donner au Conseil d'administration pour augmenter le capital social au bénéfice des salariés ;
- Augmentation de capital réservée aux salariés adhérents au plan d'épargne d'entreprise (obligation triennale) ;
- Pouvoirs.